Décision 23-DCC-36 du 21 février 2023

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Riri par le groupe Oerlikon

Posted on: 22 février 2023 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	groupe Oerlikon
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	groupe Riri

Lire

texte intégal

134.15 Ko